



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élus locaux

Question écrite n° 3539

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la réforme du statut de l'élu. La loi relative à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale introduit plusieurs évolutions pour le statut de l'élu. Ce texte modifie notamment les conditions du congé électif et de l'allocation de fin de mandat pour les maires. Ces dispositions permettent de renouveler davantage la classe politique. Le Gouvernement a annoncé son souhait de revenir sur cette réforme et d'abroger les dispositions législatives instituant le conseiller territorial. C'est pourquoi il souhaiterait connaître sa position sur la réforme du statut de l'élu et les mesures qu'elle envisage à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3539

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 septembre 2012](#), page 4890

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)